

Bulletin d'informations municipales de

LANGAN



Janvier 2025 N° 128



ÉDITO

SOMMAIRE

ÉDITO	2
ÉTAT CIVIL	3
URBANISME	4
PERSONNEL	5
CANTINE	5
CCAS	6
ECOLE	6
BIBLIOTHÈQUE	7
CLUB DE LA GAITÉ	10
COMITÉ DE FÊTES	11
CPG-CATM-OPEX	12
LES JARDINS	13
LANGAN FESTIVITÉS	14
CAS	15
VOLLEY	16
FOOT	17
ASR	17
ADMR	18
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	18
PARCOURS CITOYENNETÉ	19
MAGNÉTISEUR	20
COLLECTE DES DÉCHETS	20
COVOITURAGE	22

Chères Langanaises, chers Langanais,
C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous.
C'est une grande fierté pour moi d'être devenu votre maire en juillet 2024. Les périodes estivales n'auront pas été de tout repos car il m'aura fallu m'approprier tous les dossiers en cours avec l'absence de notre secrétaire titulaire. Je me suis engagé à conclure tous les projets en cours, cabinet médical, maison des associations, épicerie ainsi que ceux initiés par Daniel Yvanoff mon prédécesseur, résidence senior, achat du Barbe Rouge, construction d'une maison pour assistance maternelle. Nous aurons aussi à finaliser notre projet d'aménagement du pré Besnard avec un pumptrack.

Je tiens à remercier les élus qui m'accompagnent sur l'ensemble de ces dossiers et tout particulièrement nos agents administratifs qui sont présents au quotidien pour vous apporter réponses et services à vos demandes : l'agent d'accueil, le secrétaire de mairie, les agents scolaires et périscolaires pour la garderie, l'école, la cantine, la bibliothèque, la propreté et l'entretien des biens communaux. L'année 2024 aura été l'ouverture de notre boulangerie, le changement d'exploitant du Barbe Rouge. Ces commerces sont aussi au centre de mes préoccupations car ils sont un atout essentiel à notre bien vivre

communal. Ils viennent compléter notre service aux habitants avec les infirmières notre ostéopathe et bientôt notre épicerie.
En cette nouvelle année dans un contexte politique et géopolitique compliqué je vous souhaite avec l'équipe municipale, à vous vos familles et vos proches, nos meilleurs vœux 2025, avec beaucoup de sérénité, compréhension mutuelle, santé, bonheur.

J'en profite également pour vous convier aux traditionnels vœux du maire qui auront lieu le vendredi 17 janvier 2025, à 19h30 dans la salle multifonction.

Thierry Jolivet
Maire de Langan



LANGAN



Bulletin Municipal d'information édité et mis en page par l'Imprimerie Chat Noir Impressions produit à 520 exemplaires, avec la participation de la commission communication et toutes les bonnes volontés qui ont bien voulu s'y joindre pour les apports de photographies, l'écriture de certains articles et surtout la lecture et la relecture du bulletin. Merci à tous.

ÉTAT CIVIL



Nos joies pour les naissances de

Guilia BRÉGEON JOLY

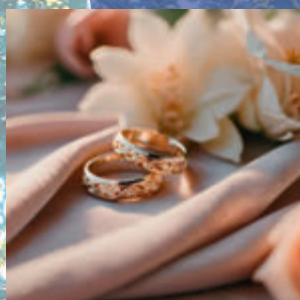
Hugo LAURENT RIO

Martin CORBES

Malo PAVOINE

Pacôme DUPUIS

Et de 9 autres bébés arrivés sur la commune !



Nos félicitations aux nouveaux mariés sur la commune

Mme LE BOCEY Laura et M. LOUYEST Edouard le 17/02/2024

Mme PEREIRA Joana et M. DEHOUX Eddy le 02/03/2024

Mme PINOT Marie et M. EUDELIN Eric le 11/05/2024

Mme RATAUD Jessica et M. RENAISS Florian le 18/05/2024

Mme DAVID Lisa et M. REITHINGER Quentin le 31/08/2024

Mme GIRAUX Sophie et M. BOHUON Jérôme le 14/09/2024

Mme LE GOFF Louise-Anne et M. MBARGA MVOGO Christian le 07/12/2024



Nos tristesses

Mme THÉ Madeleine, Marie-Louise - née LEMARCHAND - décédée le 10 janvier 2024 à Rennes

Mme BODIOU Monique, Marie, Sainte - née DELAMARRE - décédée le 27 juin 2024 à Rennes

Mme LOURY Marie-Thérèse, Constance, Denise - née PLARD - décédée le 14 octobre 2024 à Langan

Mme BARRÉ Marie-Louise née BREUT le 19/09/1924, décédée le 02 novembre 2024 à Noyal Chatillon Sur Seiche

Mme JEHEROT Viviane - née BOUVIER - décédée le 31 décembre 2024 à Langan

Mme GUYOT Marie-Annick - née BAUDAIS - décédée le 31 décembre 2024 à Langan

Urbanisme 2024

- 30 déclarations préalables déposées en version papier en Mairie ou en dématérialisé, dont 26 accordées, 2 annulations et 2 refus.
- 22 permis de construire qui ont été déposés, dont 12 ont été accordés, 6 en cours d'instruction, 3 refusés et 1 annulation.
- Pour le Clos des Châtaigniers, le permis d'aménager modificatif n°PA 35144 21 M0001 M06 a été accordé.

Etat d'avancement des chantiers « Bâtiments communaux »

Maison des associations :



Après avoir reçu la résiliation du contrat par le mandataire « Athéna » suite au dépôt de bilan de l'entreprise « Mariotte », nous avons mis à profit le mois d'attente qui nous était imposé pour lancer le nouvel appel d'offres. Ce dernier s'est conclu par le choix de l'entreprise « Leblois ». Les travaux ont pu reprendre fin décembre 2024 par la pose de la chape liquide. Après la période de séchage de 3 mois, la pose des sols PVC, carrelage et faïence pourra être réalisée. Les travaux de la partie grange sont quant à eux terminés.

Cabinet médical :

Comme vous avez pu le constater, nous avons rencontré des problèmes avec l'entreprise initiale de ravalement. La reprise de celui-ci n'a été possible qu'après un délai de 5 mois et s'est terminé mi-



décembre. L'aménagement intérieur (isolation et pose des cloisons puis plomberie et électricité) a débuté fin décembre.

Epicerie :

Concernant l'épicerie, le planning est respecté. Les travaux de maçonnerie sont terminés, tout comme la rampe pour les personnes à mobilité réduite, la dalle pour l'auvent, les ouvertures et la pose de la charpente. La pose de la couverture est programmée pour début janvier.



Personnel

L'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier chaleureusement nos employés municipaux pour leur engagement quotidien au service de la commune et de ses habitants.



Bénédicte LOUARGANT, Nicole LENORMAND, Sylvie ROCHER, Jeanine HOUANARD (Cantine,...)



Marie-Claude OGER, Corinne MACE, Gaétan PLAINE, Valérie PIROIS (Cantine,...)



Cécile GONTHIER (Secrétaire de mairie)



Axel RADENEN (Directeur Général des Services en remplacement de Marielle CHANTRAINE MONTET en congé maternité)



Erwan COLAS et Matthieu HUCKERT (Entretien des espaces verts et maintenance des bâtiments communaux)



Cantine

En janvier 2025, nous prévoyons de nous réunir pour statuer sur l'évolution des tarifs périscolaires depuis l'année 2022.

Nous tiendrons compte de l'évolution des coûts enregistrés en 2023 -2024 :

- tarifs de notre prestataire de cantine
- du montant des salaires
- des tarifs de l'électricité

Une explication détaillée sera donnée aux parents au terme de cette réunion et du conseil municipal qui délibèrera sur le sujet.

Le Maire



Centre Communal d'Action Sociale

La date du 12 avril 2025 a été retenue pour le traditionnel repas des aînés de plus de 70 ans (nés avant le 01/01/1955) offert par le CCAS de Langan.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, des bons d'achats chez nos commerces ou un colis leur sera remis (à définir).

Une invitation personnelle sera envoyée par courrier dans les semaines précédentes.

Un colis a été remis mi-janvier aux personnes résidentes en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Les membres du CCAS

Subventions et aides financières

Subventions aux associations	4 350€
Fête du 14 juillet	3 000€
Fête de la musique	3 000€
Repas des aînés	1 700€
Participation aux frais de cantine	52 000€
Participation aux frais de garderie périscolaire	13 000€
Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance	10 000€
Ecole de musique	10 000€
Bibliothèque	1 100€
Sortie scolaire	1 000€
Carte Sortir	500€
Total	99 650€

Indépendamment au CCAS, la collectivité est intervenue en 2024 pour des actions à caractère social veillant à entretenir et développer des liens entre habitants : subventions aux associations, aides financières aux événements communaux, aux syndicats intercommunaux et à la tarification périscolaire.

École

L'école du Vieux Mur se mobilise !

Depuis plusieurs années, les élèves de l'école du Vieux Mur de Langan participent à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » pour récolter des dons au profit de l'association ELA, association qui se bat contre une terrible maladie, la leucodystrophie.

Dans un premier temps, celui de la réflexion, la classe de CM1/CM2 a participé à la dictée ELA, écrite par Jean-Baptiste Andréa, prix Goncourt 2023. Le texte a permis de sensibiliser les élèves à la maladie et à la différence. Il a été dicté en visio par Baptiste Santamaria et Joël Coulibaly, joueur de football professionnel et jeune joueur du centre de formation du Stade Rennais. Ce moment a été un moment d'échanges et de partage exceptionnel, surtout pour les apprentis footballeurs de la classe.

Dans un second temps, celui de l'action, tous les élèves de l'école du CP au CM2 ont couru autour

du terrain de foot de Langan, pendant 15 minutes symboliquement pour les enfants atteints de leucodystrophie qui ne peuvent pas courir. Les familles ont fait des promesses de dons en fonction du nombre de tours de terrain de foot réalisés par leurs enfants. A l'issue de cette action sportive, un goûter a été organisé par les élèves de CM. Les bénéfices de cette vente de gâteaux ont également été versés à l'association ELA. L'équipe enseignante remercie les élèves et leurs familles pour leur participation et leur générosité. En 2023, 1500 euros de dons avaient été récoltés pour ELA.



Un petit tour à la bibliothèque ...

Cette année 2024 se clôture une nouvelle fois sur de très beaux moments partagés durant les accueils au public et lors des animations.

Avec un fonds de 4500 documents, enrichi régulièrement par de nouvelles acquisitions, notre bibliothèque est un lieu de rencontre et de partage culturel. Notre équipe, composée d'une salariée à mi-temps et d'une équipe de 7 bénévoles, vous accueille chaleureusement pour vous conseiller et vous proposer des animations régulières et variées.

Actuellement 290 lecteurs empruntent régulièrement, sans compter les 130 enfants de l'école qui viennent 1 à 2 fois par mois.

Une nouveauté pour 2025 : Un fonds commun

« Lire et Apprendre autrement »

La bibliothèque de Langan en collaboration avec celles de Bécherel, La Chapelle Chaussée, Miniac-sous-Bécherel et Romillé proposera aux habitants du territoire, une diversité de collections sur des supports variés, comme cela a déjà pu se faire il y a quelques années avec les DVD et les fonds petite enfance et BD.

La création de ce fonds commun « Lire et Apprendre Autrement », dont les documents s'adressent à tous les publics et à tous les handicaps, permet à chacun d'accéder à la lecture, aux mots, à l'écrit, par le biais des collections présentes dans les 5 bibliothèques. La médiathèque départementale d'Ille et Vilaine nous a aidé pour constituer cette collection diversifiée en apportant des dons de documents neufs. Nous souhaitons également au sein du territoire, programmer des actions culturelles, adaptées à tous. (Lectures signées, lectures à voix haute...)

Petit clin d'œil :

Les livres les plus empruntés cette année à la bibliothèque sont des bandes dessinées :

« Mortelle Adèle » et « Lila » en jeunesse /
« L'adoption » et « facteur pour femmes »
chez les adultes.

Merci encore à toutes les bénévoles : Aurélia, Catherine, Claudia, Fanny, Isabelle, Lucie, Séverine qui se sont investies de diverses manières à la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE

DE LANGAN

3, Place Jean Gilbert

35850 LANGAN

02.99.31.82.90

langan.bibliotheque@wanadoo.fr

OUVERTURE

Mardi : 16h00-18h00,

Mercredi : 16h00-18h00,

vendredi : 8h30-11h00,

samedi : 10h00-12h00

Hors vacances scolaires

ADHÉSION

**Adhérer et emprunter est désormais
libre et gratuit pour tous !**

MODALITÉS DE PRÊT

3 livres / abonné

(dont 1 nouveauté)

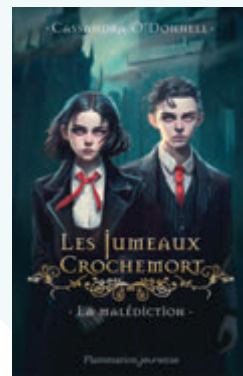
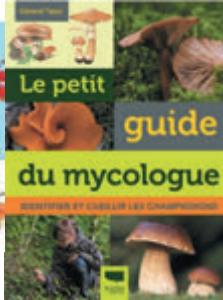
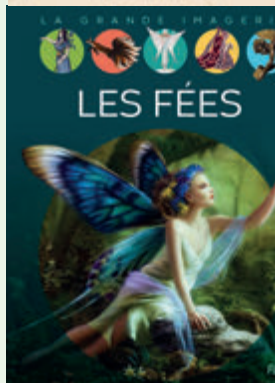
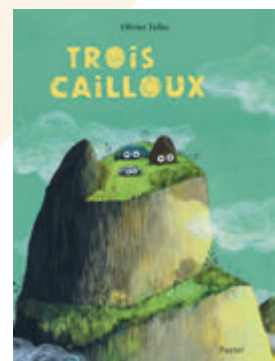
2 DVD/famille

(dont 1 nouveauté)

**EMPRUNTS POUR UNE DURÉE
DE 3 SEMAINES**

*Belle et heureuse année 2025,
pleine de petits bonheurs
et de beaux projets !*

Nouveautés novembre 2024
Voici quelques-unes de nos dernières
acquisitions, comme toujours, il y en a
pour tous les goûts !



Retrouvez toutes les nouveautés 2024 de
la bibliothèque : livres, DVD...
sur Langan.bibenligne.fr

Animations lecture pour les 0-3 ans

Le Relais Petite Enfance propose des temps de lecture aux tout-petits, à destination des assistantes maternelles et des familles, un jeudi matin par mois. D'autres ateliers lecture sont proposés au sein des bibliothèques de Bécherel, Romillé, Miniac-sous-Bécherel et de la médiathèque de La Chapelle-Chaussée.

Animations Parents-Enfants

Les 10 Ateliers proposés en 2024 ont connu un grand succès. Ce sont plus de 170 participants dont une centaine d'enfants qui sont venus réaliser de petits bricolages autour du livre ! L'occasion de découvrir des livres et des idées d'activités, et surtout de

partager des moments privilégiés avec ses enfants, petits-enfants et d'échanger avec d'autres familles.

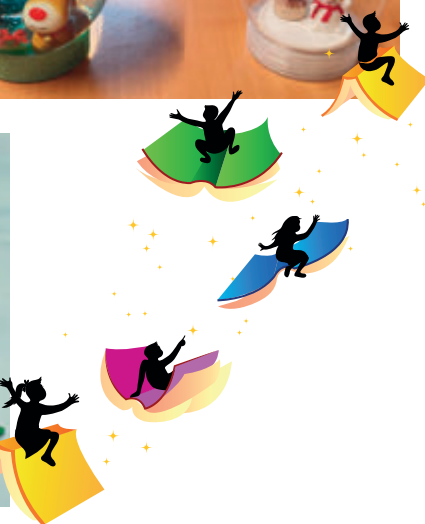
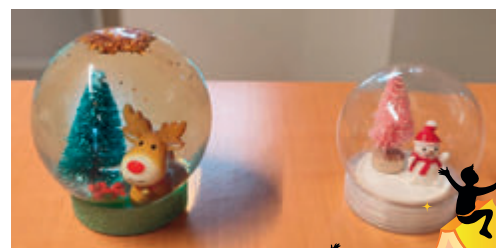
Si vous êtes friands d'activités manuelles, ne manquez pas les prochains ateliers Parents-Enfants :

Samedi 1^{er} février « L'amour et l'amitié »

Samedi 29 mars « Poules et poissons en Paper Craft »

Mercredi 23 avril « A la manière de Christian Voltz »

Vos suggestions concernant d'autres ateliers que vous souhaiteriez voir se réaliser, sont les bienvenues.



Club de la gaieté : Bilan d'activités 2024

Toute l'année : participation à différents concours de belote, côté Brocéliande et côte d'émeraude – Combourg.

Mars : Tête de veau à Meillac 125 personnes, participation au jarret de porc à Maure-de-Bretagne
24 mai : Concours de belote : 122 équipes (soit 244 joueurs) se sont rencontrées pour trouver un vainqueur.

1^{ère} équipe M. et Mme Faligot 5254 pts
2^{ème} équipe Mme Vallée et Mme Martin de St Gondran 4943 pts

Tous les joueurs sont repartis avec 1 lot de grillades.

10 juillet : Participation au repas de secteur de Becherel qui avait lieu à Romillé 35 participants

12 juin : Fête de l'amitié génération-mouvement à St Coulomb 20 personnes

1^{er} septembre : Sortie vendanges dans le Maine-et-Loire 13 personnes

16 septembre : Concours de belote. 84 équipes
1^{ère} équipe : M. Ménard et Mme Marchand de Tréffendel 5258 pts
2^{ème} équipe : Mme Communier et Mme Galland 5254 pts

7 décembre : Repas de fin d'année salle multifonction 47 participants. Nous avons eu une pensée pour notre trésorière Viviane Jehérot qui était hospitalisée pour raisons de santé.

Ce repas rentre dans un esprit de convivialité, c'est un évènement incontournable depuis la création du club. Ce rassemblement constitue un moment

privilegié, qui permet la joie de déguster un bon



repas et d'écouter des chansons anciennes qui nous rappellent de vieux souvenirs.

Lors de l'assemblée générale de 2023, j'avais annoncé me retirer de ma fonction de Président, après 26 années de loyaux services, d'engagement et de dévouement laissant la place aux jeunes.

Le club a la chance d'avoir de jeunes retraités, donc je lance un appel à la mobilisation, engagez vous, afin de continuer le vivre ensemble, la convivialité, la tolérance, ce sont des valeurs essentielles à la vie associative dans nos territoires.

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 17 décembre à 15h30 suivi de l'élection du bureau et la bûche de Noël.

Nous espérons que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année et vous souhaitons une bonne année 2025.

Le Président



Composition du bureau suite à l'assemblée générale :
Présidente : Jeanine HOUANARD
Vice-Présidente : Pierrette BRUGALLE
Trésorière : Marie-Annick ANDRE
Trésorier Adjoint : Pascal CRESPEL
Secrétaire : Irène BESNARD
Membres : Bertrand CHOTARD / Léon MAGNE / Marie-France CRESPEL

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Langan vous souhaite une bonne et très belle année 2025.

Je tiens à remercier mes bénévoles pour leurs investissements sans lesquels rien ne serait possible, ainsi que la municipalité, les commerçants, les artisans ainsi que les Langanais(es) d'être venus toujours aussi nombreux à nos manifestations.

Vous voulez vous investir dans une belle association comme la nôtre ? Venez nous rejoindre ! Vous serez les bienvenus pour animer notre belle commune.

Nous avons fait 3 manifestations en 2024 : vide grenier, repas et feu d'artifice, puis notre premier loto

qui a été une belle réussite.

Le comité des fêtes loue 2 barbecues, 2 friteuses, 1 barnum, 20 tables.

Renseignements et réservation au 06.80.73.74.17.

Nous prévoyons 3 dates pour nos manifestations 2025 :

le dimanche 20 avril 2025 : vide grenier avec expositions de véhicules anciens

le dimanche 13 juillet 2025 : repas puis feu d'artifice

le samedi 13 septembre 2025 : loto l'après midi

Le président Nicolas Moisy



**Vide grenier
de Langan**

Avec Expo de véhicules anciens

Dimanche 20 avril 2025
De 8h30 à 18h

Buvette et restauration

3 € le mètre linéaire en salle avec table
1 € le mètre linéaire en extérieur sans table

Salle des sports
Routes de Gévezé
35850 Langan

Réservations sur permanence le
samedi 29 mars et les samedis
5 et 12 avril de 10 h à 12 h à la
mairie

1 rue de l'église



**FEU
D'ARTIFICE**
dimanche 13 juillet

Feu d'artifice 23 h

Repas 15 euros
7 euros pour les enfants (-12 ans)

Kir
Jambon à l'os
Frites
Fromages/salades
Tartelette / café

RESERVATION :
06 80 73 74 17

SALLES DES SPORTS, RTE DE GÉVEZÉ
35850 LANGAN



TICKETS EN VENTE
DANS LES COMMERCES DE LANGAN



CPG-CATM-OPEX, Veuves et Citoyens de la paix

La vie de la section :

Lors de l'assemblée générale du jeudi 15 février 2024, après élections, un nouveau bureau a été constitué :

Composition du bureau de l'année 2024 :

Président d'honneur : Jean FIXOT

Président : Fabrice PAILLOUX

Vice président : André CHALMEL,

Trésorier : Pascal CRESPEL

Secrétaire : Rémy DUGUE

Secrétaire adjoint : Dominique MENEY

La section lance à nouveau un appel aux volontaires, à tous ceux et celles qui ont à cœur d'entretenir le devoir de mémoire, afin que ceux qui sont morts pour la France ou se sont battus pour elle, pour notre liberté, continuent d'être honorés et de demeurer dans la mémoire collective. Ils seront alors citoyens de la paix. Il s'agit d'un acte volontaire. Tous les citoyens, ayant ou non effectué un service militaire, femmes, hommes, jeunes, tous ceux qui sont conscients que la paix et la liberté sont des biens essentiels, sont invités à nous rejoindre.

Les cérémonies :

Dimanche 8 mai 2024

« **Journée de commémoration de l'armistice du 08 mai 1945** »

Les Anciens Combattants, Opex, Veuves et Citoyens de la Paix ainsi que des élus de la commune, se sont rassemblés devant le monument aux morts pour se recueillir et commémorer le 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Une gerbe de fleurs y a été déposée. M. le Maire et le président de la section ont procédé à la lecture du message ministériel et à l'appel aux morts de la commune, suivi de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence et de l'hymne national. La cérémonie s'est clôturée par les remerciements de la municipalité et l'invitation de l'assistance à un moment de convivialité à la salle municipale, 1 place de la mairie.

Samedi 1er Juin 2024 à COMBOURG

Cérémonie du 13ème Congrès interdépartemental des CPG-CATM-OPEX et Veuves d'AC et Citoyens(es) de la Paix - d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor

Lors de ce rassemblement il nous a été présenté le

rapport financier ainsi que le rapport moral. Nous avons ensuite élu les membres du comité directeur de la fédération. A la fin du congrès une cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Combourg avec la présence d'une centaine de portes drapeaux.

Quatre membres de la section de LANGAN, avec les drapeaux (Fabrice PAILLOUX – président, Jean FIXOT – porte drapeau, membre et président d'honneur, André CHALMEL – Vice-président, Mme Marie-Yvonne LEPRIEUR, membre et porte drapeau) ont participé à cette cérémonie.

Lundi 11 novembre 2024

« **Journée de commémoration du 11 novembre** »

Cérémonie de célébration de l'Armistice de 1918 instituée « Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les Morts pour la France ».

Depuis 2012 sa portée est élargie à l'ensemble des morts pour la France, tombés pendant et depuis la Grande Guerre, notamment pour les derniers d'entre eux en opérations extérieures.

Les membres de la section CPG-CATM-TOE, Veuves et Citoyens de la Paix ont été reçus en mairie par M. JOLIVET, maire. Le cortège, avec en tête les porteurs de gerbe et des quatre drapeaux, s'est dirigé vers le monument aux morts pour la cérémonie de célébration de l'Armistice de 1918, de commémoration de la victoire et de la Paix et d'hommage à tous les morts pour la France.

La présentation du déroulé de la cérémonie a été faite par M. le Maire : dépôt d'une gerbe ; lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre) par le président, lecture du message ministériel par M. le Maire; l'appel aux morts de la commune ainsi que celui des morts pour la France en opérations extérieures depuis le 11 novembre 2023, par M. Fabrice PAILLOUX, président de la section et M. le maire.

La sonnerie aux morts a été suivie d'une minute de silence et de l'hymne national.

Après la sonnerie aux morts et la Marseillaise, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, sous la direction de M. Erwan LEGUENIC, ont chanté la chanson « Le soldat », de Florent Pagny.

La cérémonie s'est achevée par un moment d'échange et de convivialité à la salle municipale auquel étaient conviées toutes les personnes présentes.

Jeudi 5 décembre 2024

« **Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie** ».

La réunion cantonale annuelle des adhérents CPG-CATM-TOE, Veuves et citoyens de la Paix du secteur (ex. canton de Bécherel élargi à quelques communes) s'est déroulée à Irodouër. A 10h00 Messe à l'église d'Irodouër, puis à 11h00, cérémonie officielle devant le monument aux morts (dépôt de gerbe – allocution de M. le Maire – minute de silence et hymne national). Après clôture de la cérémonie, les participants ont été

conviés à un vin d'honneur offert par la municipalité. Pour ceux l'ayant souhaité, la journée s'est poursuivie par un repas servi à la salle multifonction d'Irodouër.

Les CPG-CATM-OPEX, Veuves et Citoyens de la paix vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025.

Le président
Fabrice PAILLOUX

Un petit mot sur l'association des jardins

« **Les courtils du parc s'emmêlent** »



Les personnes traversant régulièrement le parc ont pu suivre, au cours de l'année 2024, l'aménagement et l'évolution de ce grand jardin divisé en parcelles de 25 à 50 m².

Actuellement 9 familles sont adhérentes et apprécient d'être situées dans cet environnement verdoyant.

Si vous avez envie de cultiver vos légumes en 2025, l'association propose 2 surfaces de 25 m².

N'hésitez pas à renvoyer un email à jardinpartagelangan@gmail.com

Notre 1^{ère} animation s'est déroulée le 31 octobre avec un concours de citrouilles décorées par les enfants.



Langan Vitalité

Toute l'équipe vous souhaite une belle et heureuse année 2025!

2025 : Rejoignez-nous !



Venez découvrir nos différentes activités :

Les enfants :

Les 6-12 ans : Multisports et

Zumba

Les 3-6ans : éveil kids



Les adultes et les ados :

Pilâtes, renforcement musculaire et zumba



Contactez-nous :

Téléphone : 06.59.03.39.36

Mail : langan.vitalite@gmail.com

ALF : ASSOCIATION LANGAN FESTIVITES

Notre première manifestation de l'année 2024 a eu lieu le samedi 13 avril avec un après-midi grands jeux (de société, en équipe, ...) pour tous les âges. Une belle journée ludique ensoleillée accompagnée de rires.

Langan a connu sa première fête de la musique le samedi 15 juin 2024, le fruit d'un travail collectif entre le Barbe Rouge, la Maison Gallais et l'Association Langan Festivités. Malgré une météo instable durant les préparatifs, celle-ci a laissé place à l'expression musicale des groupes qui étaient à l'affiche : Scarlett Dawn, Flower Toaster, Roude' Boïz et DJ Rooming. De beaux retours de la part des visiteurs !

L'association Langan Festivités a pris en charge l'organisation des Classes de la commune. Les Classes 4 ont débuté par le dépôt de gerbe au monument aux morts, puis par la photo intergénérationnelle faite par le Studio Mignot au terrain des sports suivie par un vin d'honneur offert par la Mairie. Le repas était préparé par la boucherie Maison Gallais et le dessert par la boulangerie La Mie de Chaud Pain. La journée s'est clôturée par une soirée dansante. Une belle journée pleine de retrouvailles et d'anecdotes partagées.

Au programme pour 2025

dimanche 23 mars : randonnée gourmande

samedi 14 juin : fête de la musique

samedi 27 septembre : Classes 5

Une nouveauté arrive fin octobre.....



Je remercie tous les membres de l'association pour leur dynamisme et leur bonne humeur, ainsi que les nouveaux qui sont venus intégrer ALF : Stéphanie et Armel. Sans eux les manifestations ne pourraient exister. Je remercie également JC (Barbe Rouge) et Patrick (Maison Gallais) pour leur professionnalisme et leur investissement dans la fête de la musique. Bien entendu, je suis reconnaissante envers tous les bénévoles qui sont venus nous aider pour la fête de la musique ainsi qu'aux Classes.

UN GRAND MERCI A TOUS !

Meilleurs vœux à tous, pour cette nouvelle année 2025....au plaisir de vous voir lors de nos prochaines manifestations.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook : [Association Langan Festivités](#)

Katell DUPERRON
Présidente ALF



COMITE D'ANIMATION SCOLAIRE

Tout d'abord, je profite de cet article pour remercier vivement les bénévoles et membres présents lors de nos manifestations.

En ce début d'année scolaire, nous avons organisé :

- notre 3^{ème} édition du Marché de Noël le 30 novembre avec 39 exposants, une balade en calèche, des ateliers créatifs, la présence du Père Noël et de la restauration sur place. Nous remercions les Langanais qui ont répondu présents. D'ailleurs, vous pouvez répondre à une enquête de satisfaction en tant que visiteur sur la page facebook de Communauté langanaise. Vos réponses nous permettrons d'apporter des améliorations lors de notre prochain marché en 2025.
- une vente de sapins de Noël en novembre pour une livraison le 6 décembre
- le traditionnel goûter offert aux élèves de l'école le 20 décembre avec la venue du Père Noël. Le goûter et les chocolats de l'équipe enseignante viennent de la boulangerie de Langan.

Les projets à venir en 2025 :

- 10 janvier, spectacle offert aux élèves de l'école: Les Histoires de Mauricettes avec Amandine LEFRANCOIS
- 8 mars, mardi gras
- 28 juin, fête de l'école

Toute l'équipe du CAS vous souhaite une bonne et belle année 2025 ainsi qu'à vos proches et nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines actions.

Vous pouvez connaître nos actions passées ou à venir sur www.facebook.com/caslangan et nous contacter via le mail assocas.langan@gmail.com

Le CAS loue ses chapiteaux, tonnelles et percolateur. Renseignement au 06 21 19 23 54

La présidente, Séverine DUFOUR



Volley



*Le club de volley ACLC
et l'UGS VEGA vous
souhaitent une très bonne
année 2025!*



Bonjour à tous,

Nous tenons à vous remercier pour la confiance et le soutien que vous nous avez de nouveau apportés en 2024, et espérons vous revoir toutes et tous en 2025.

Cette année fut riche en évènements pour le club :

- 4^{ème} année pour notre UGS VEGA (Volley Entente Guipel ACLC) qui réunit toutes nos équipes jeunes et séniors compétition cette année.
- Une sortie au REC : 90 entrées pour le club et 6 de nos M11/M13 ont eu la chance d'être ramasseurs de balles sur le match. Tout le monde s'est bien amusé et on a eu la chance d'assister à un match XXL qui s'est soldé par une victoire du REC 3-0.
- Des stages de perfectionnement ont eu lieu auprès des jeunes durant les vacances qui leur ont permis de se rencontrer et progresser ensemble.
- L'opération Gavottes nous a permis de faire des bénéfices pour faire vivre le club et aider à pérenniser l'emploi de notre super nouvel entraîneur. Nous avons vendu 288 boîtes cette

année. Merci à tous les acheteurs et vendeurs !

En 2025 nous allons organiser plusieurs gros évènements :

- De nouvelles opérations Smashy au sein des écoles aux alentours de Langan, La Chapelle-Chaussée et Guipel en fin d'année scolaire
- Un tournoi fluo le 7 février 2025 à partir de 19h à la salle des sports de St Symphorien
- Une vente de tartiflette le week-end du 15 et 16 mars 2025 à La Chapelle-Chaussée
- La livraison de croissants à domicile le dimanche 6 avril 2025
- Notre tournoi sur herbe annuel en 3x3 mixte, organisé par notre formidable entraîneur Titouan, le dimanche 18 mai 2025
- De nouveaux stages de perfectionnement pour nos jeunes pendant les vacances scolaires

Concernant le tournoi fluo nous avons ouvert les inscriptions ! Vous retrouverez les informations sur l'affiche ci-jointe.

Nous sommes toujours à la recherche de sponsors, n'hésitez pas à passer l'information autour de vous !



Foot. Début de saison pour l'ELCC : des défis et de belles promesses



La première moitié de saison arrive à son terme pour l'ELCC. Pour les seniors, la saison a démarré avec quelques difficultés, mais les derniers résultats de championnat permettent à l'équipe de se maintenir en D3 pour la phase retour qui débutera en février.

Du côté des plus jeunes, les U10 brillent par leurs performances régulières. Match après match, ils montrent un jeu solide et une belle cohésion qui augurent une saison pleine de succès.

Les U8 et U9, quant à eux, se préparent avec enthousiasme pour leur premier plateau de la saison, qui aura lieu très bientôt sur nos terres, à La Chapelle-Chaussée. Une belle occasion pour eux de montrer tout leur potentiel et de partager un moment convivial devant leurs supporters.

Enfin, les U6 et U7 ont déjà goûté à l'expérience des plateaux. Leur première participation à La Chapelle-Chaussée a été un moment fort, tant pour les jeunes joueurs que pour les familles venues les encourager.

Le club est fier de l'engagement de toutes ses équipes et remercie les bénévoles, les éducateurs et les supporters qui rendent cette aventure possible. Rendez-vous sur le terrain pour continuer à vibrer ensemble !

A noter que le club organise comme tous les ans son traditionnel concours de palets à la salle des sports de La Chapelle-Chaussée le dimanche 20 avril.

Allez l'ELCC !



Bonne année 2025 avec l'ASR

L'année écoulée a été marquée par des événements mémorables qui ont fait vibrer Romillé et ses environs. Du semi-marathon organisé avec Fred et les collégiens au printemps, à l'Open de tennis, en passant par les Championnats d'Europe de Qwan Ki Do, les stages de self-défense et le gala de danse,... Chaque moment a témoigné du dynamisme et de l'engagement de nos sections. L'inauguration de la Ressourcerie sportive lors de la Rotte des Gobions Verts et notre mobilisation pour le Téléthon ont également marqué 2024 sous le signe de la solidarité et de l'innovation.

Cette nouvelle année promet d'être tout aussi prometteuse. Tournois, stages, formations et bien d'autres surprises sont à venir ! Nous vous invitons à rester à l'écoute des actualités de l'ASR et à participer nombreux aux événements qui rythmeront 2025.

L'ASR, c'est aussi une aventure collective ! Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'association, que ce soit ponctuellement ou sur le long terme, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Bénévolat, partage de compétences ou simple coup de main : chaque contribution compte pour faire vivre et grandir nos projets.

*Toute l'équipe de l'ASR
vous remercie pour votre
soutien et vous souhaite
une belle et sportive année
2025 !*

Le repas de Noël a réuni 80 convives dont 12 nonagénaires entourés des bénévoles et du personnel.

L'ADMR du Pays de Bécherel a renforcé son équipe d'intervention en recrutant de nouveaux salariés.



Cette augmentation permet de répondre aux besoins croissants du secteur composé de 10 communes : Langan, La Chapelle-Chaussée, St-Brieuc-des-Iffs, Les Iffs, Cardroc, Miniac-Sous-Bécherel, Bécherel,

St-Pern, Irodouër et Romillé. Merci aux Maires de ces collectivités pour leur subvention annuelle (1,50€ par habitant).

Notre mission est d'apporter un réel soutien aux personnes âgées, aux familles et aux personnes en situation de handicap en leur offrant des services personnalisés et adaptés à leurs besoins. Nos services, non exhaustifs, incluent :

- Aide à la personne (toilette, habillage, aide aux repas, ...)
- Livraison de repas
- Aide à la mobilité et aux déplacements
- Entretien du domicile
- Accompagnement et soutien aux familles

N'hésitez pas à nous consulter, nous saurons accueillir de nouveaux usagers avec professionnalisme et bienveillance :

ADMR du Pays de Bécherel,

Adresse : 20, Z.A. l'Hôtel Neuf 35850 Irodouër

Tel : 02 99 39 89 51

mail : becherel.asso@admr35.org

LA SECURITE ROUTIERE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Malgré nos alertes répétées concernant la limitation de vitesse, nous constatons que certains automobilistes s'obstinent à ne pas la respecter.

Nous avons d'ailleurs à déplorer des sorties de routes dans des zones limitées à 70 km/h en raison de vitesses excessives.

Nous constatons également que certains stops et priorités à droite ne sont pas non plus respectés.

Aussi, nous en avons avisé la gendarmerie qui procédera régulièrement à des contrôles sur nos routes et dans le bourg.

Pour rappel, dans le bourg la priorité à droite s'impose et la vitesse est limitée à 30 km/h.

La sécurité routière est l'affaire de tous !
Soyez patients et surtout, soyez prudents !



Quizz

Question 1 : Combien de temps gagnez-vous en roulant à 80 km/h au lieu de 70 km/h sur une distance de 30 km ?

Réponse a : vous gagnez 5 minutes 21 secondes

Réponse b : vous gagnez 4 minutes 07 secondes

Réponse c : vous gagnez 3 minutes 12 secondes

Réponse d : vous gagnez 2 minutes 41 secondes

Question 2 : Combien de temps gagnez-vous en roulant à 50 km au lieu de 30 km/h sur une distance de 2 km ?

Réponse a : vous gagnez 3 minutes 12 secondes

Réponse b : vous gagnez 2 minutes 50 secondes

Réponse c : vous gagnez 2 minutes 14 secondes

Réponse d : vous gagnez 1 minute 36 secondes

Question 3 : Que risquez-vous si vous roulez en excès de vitesse ?

Réponse a : une amende et un retrait de points sur votre permis de conduire (variable selon la valeur de l'excès de vitesse)

Réponse b : une peine de prison (en cas d'excès de vitesse important)

Réponse c : de provoquer un accident dont vous serez tenus responsables

Réponse d : de ne jamais revoir votre famille

Le parcours de citoyenneté

Sources : Ministère des armées/SGA/DPMA et DSNJ
Le parcours de citoyenneté comporte pour chaque jeune, garçons et filles, trois étapes obligatoires.

L'enseignement de défense à l'école :

L'objectif de l'enseignement de défense à l'école est de renforcer le lien armées-Nation tout en sensibilisant les jeunes au devoir de défense.

Cet enseignement s'inscrit dans les programmes scolaires du second degré. Dispensé au collège puis au lycée, il est l'un des éléments du socle commun des connaissances et des compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

Il permet ainsi aux jeunes de mieux connaître et comprendre les valeurs qui fondent la République. Il peut faire l'objet d'une évaluation en classe de troisième dans le cadre du brevet des collèges.

La direction des patrimoines, de la mémoire, et des archives du secrétariat général pour l'administration (SGA/DPMA) participe à la mise en œuvre de cet enseignement. Elle contribue notamment à la formation des enseignants et à l'élaboration de ressources pédagogiques, elle soutient des projets scolaires, dans le cadre des subventions attribuées par la commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP).



Le recensement citoyen obligatoire :

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le recensement citoyen concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans ayant la nationalité française. Entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent, ils sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger). La mairie leur délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire...), dans l'attente de leur remise de Certificat de participation à la JDC.

Depuis 2011, le recensement est en partie dématérialisé. Les jeunes citoyens peuvent, s'ils le souhaitent, effectuer cette démarche en ligne via le site mon.service-public.fr.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) :

Troisième étape obligatoire du "parcours de citoyenneté", la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) accueille chaque année environ 750 000 jeunes de métropole et d'outre-mer sur près de 250 sites.

Elle participe à la politique en faveur de la jeunesse. Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle permet de fédérer les jeunes autour des notions de citoyenneté et de l'esprit de défense. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la paix et la démocratie ont un prix, payé par les soldats prêts à sacrifier leur vie pour leur pays. Elle est une occasion unique de contact direct avec les militaires, et de découverte des multiples métiers et engagements qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

En liaison avec l'Éducation nationale et les acteurs de l'insertion, la JDC est l'outil de détection des jeunes en situation d'échec, véritable enjeu de cohésion sociale (en 2011, 9,1% des jeunes métropolitains ont été identifiés en difficulté de lecture).

Les tests de maîtrise de la langue française réalisés au cours de la JDC sont conçus par le ministère de l'Éducation nationale, et participent au dépistage des jeunes en difficulté scolaire.

La Direction de la Sécurité Nationale poursuit les entretiens personnalisés auprès des jeunes sortis du système scolaire et détectés en difficulté de lecture
Ex : 21 324 jeunes reçus en 2011.

Jeunesse Défense Plus :

La Défense offre de nombreuses possibilités d'investissement de courte ou longue durée, régulières ou ponctuelles, dans différents domaines de compétence.

Le dispositif Jeunesse Défense Plus (JAPD Plus) permet à la jeunesse d'avoir une lecture plus aisée de ces possibilités.



UN MAGNETISEUR À LANGAN



Depuis le début de l'année, Kevin Pinon, magnétiseur et énergéticien, vous accueille dans son cabinet situé à Langan, rue de Langouët. Il met son expertise au service des habitants de la région pour apporter une aide précieuse à ceux qui souhaitent soulager leurs maux

physiques et émotionnels.

Que ce soit pour des douleurs musculaires, articulaires, des migraines, des problèmes de peau, ou pour des soucis émotionnels tels que le stress, l'anxiété, les troubles du sommeil ou le burn-out, Kevin utilise différentes techniques énergétiques afin de restaurer l'équilibre et l'harmonie de votre corps et de votre esprit.

À chaque consultation, il prend le temps de vous écouter attentivement, de comprendre vos besoins

et de répondre à toutes vos questions, afin de personnaliser le soin en fonction de votre état physique et émotionnel.

Pendant la séance, alors que vous êtes confortablement installé allongé et habillé, Kevin utilise ses mains pour canaliser et vous transmettre l'énergie nécessaire. Vous pourrez ressentir des sensations de chaleur, de fraîcheur, ou une légère pression, mais sans que cela ne soit douloureux. Certaines personnes éprouvent un soulagement immédiat, tandis que d'autres vivent un processus plus progressif.

Dans tous les cas, chaque séance permet un retour vers soi.

Notez que la consultation d'un magnétiseur ne remplace pas un avis médical.

Pour plus d'informations et prendre

rendez-vous : www.magnetiseur-kevin-pinon.fr.

" 1^{er} février 2025 : du changement dans la collecte des déchets "

Tous les 7 à 8 ans, la prestation de collecte des déchets est remise en concurrence par la Métropole conformément aux prescriptions du code des marchés publics.

1/ Nouveaux prestataires de collecte

Pour la période qui s'étend du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2033, le marché été attribué à deux prestataires :

- la société Derichebourg pour la collecte des ordures ménagères, des emballages / papier, du verre de la ville de Rennes, Cesson et Saint-Jacques ainsi que des déchets alimentaires de toute la métropole,
- la société Suez (prestataire sortant) pour les déchets des autres communes (hors déchets alimentaires).

2/ Fréquence et nouveaux jours de collecte

- pour les habitants en maisons individuelles

À partir du 3 février prochain, les ordures ménagères (poubelle "grise") des habitants en maison individuelles seront collectés une semaine sur deux afin d'adapter les moyens de collecte aux besoins.

En effet, en moyenne, ces usagers de la Métropole sortent leur poubelle "grise" une semaine sur deux. Lorsqu'elle est présentée à la collecte, cette poubelle n'est en outre qu'à moitié remplie. Une mesure d'autant plus cohérente que les déchets alimentaires

(30% de cette poubelle), peuvent facilement être compostés. Rennes Métropole distribue d'ailleurs gratuitement depuis des années des composteurs à tous les foyers qui le souhaitent (demande sur <https://dechets.rennesmetropole.fr/prise-de-rdv> ou auprès du Numéro Info Déchets).

Les usagers concernés recevront courant janvier, dans leur boîte aux lettres, le calendrier 2025 avec leurs nouveaux jours de collecte.

La réduction de fréquence de collecte permet de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte et de limiter les émissions de gaz à effet de serre générés.

À noter :

D'ici l'été, chaque foyer disposant de bacs roulants pourra consulter en ligne la quantité de déchets produite à son adresse grâce à un nouveau portail réservé aux usagers du service.

- Pour les immeubles

La fréquence de collecte des immeubles ne change pas. Les nouveaux jours de collecte sont à retrouver sur la page dédiée aux gestionnaires de logements sur le site internet de Rennes <https://metropole.rennes.fr/gestionnaires-de-logements-gerez-vos-dechets?idParent=15&typeParent=taxonomy&term>

Rappel

La Métropole mène une politique volontariste en matière de réduction des déchets. Les résultats sont au rendez-vous puisque, depuis plusieurs années, les tonnages de déchets des ordures ménagères sont en baisse constante sur le territoire (-13kg par habitant depuis 2019).

3/ Poursuite du déploiement du tri des déchets alimentaires

Depuis octobre 2023, Rennes Métropole équipe de seax les habitants en immeuble qui n'avaient pas de solution jusque-là pour trier

leurs déchets alimentaires. Deux solutions existent selon les communes et les secteurs : la mise en place d'une aire de compostage partagé ou celle d'un point d'apport volontaire. Elles continuent d'être progressivement mises en place d'ici la fin 2025.

Pour toute question ou demande liée aux déchets, contactez le Numéro Info Déchets au 0 223 622 622 ou rendez-vous sur <http://metropole.rennes.fr>

rien ne sert de JETER quand on peut TRIER

MÉMOTRI

Pour les particuliers de Rennes Métropole

PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES, ENVELOPPES

CARTONS ET BRÛQUES ALIMENTAIRES

À METTRE DANS VOTRE SAC SEULS & SÉPARÉS 30LIT

BIEN VIDER, INUTILE DE BRÛLER, NE PAS IMBRIQUER

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EN VRAC DANS LE SAC

ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS À DÉPOSER DANS UN SAC BIEN FERMÉ

VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre

BIEN VIDER, INUTILE DE RINCER

BON À SAVOIR

Pour vos restes de cuisine, plusieurs solutions existent. Pensez au compostage !

rien ne sert de JETER quand on peut RECYCLER

MémO déchèterie

Pour les particuliers de Rennes Métropole

VÉGÉTAUX

TAILLES, TONTE

+ PRATIQUE, + ÉCONOMIQUE, JE PENSE À COMPOSTER... BROYER, PAILLER...

+ d'infos sur metropole.rennes.fr

AUTRES DÉCHETS

MÉTALUX, GRAVATS, BOIS, CARTONS, ENCOMBRANTS

DÉCHETS ÉLECTRIQUES

GROS ELECTROMÉNAGER, PETITS APPAREILS MÉNAGERS, ÉCRANS

DÉCHETS DANGEREUX

PEINTURE / DÉSHÉBANT, PILES ET ACCUMULATEURS, HUILES DE VIDANGE, NEONS, BATTERIES

AVANT DE JETER... JE PENSE À DONNER, RÉPARER...

+ d'infos sur metropole.rennes.fr

TOUT SAVOIR SUR LA DÉCHÈTERIE

- Le dépôt en déchèterie est gratuit pour les particuliers
- L'accès aux professionnels est réglementé
- La déchèterie est fermée le dimanche et les jours fériés

Retrouvez les horaires et adresses des déchèteries sur metropole.rennes.fr

Le jeu des 7 erreurs



Covoit'STAR : un nouveau service proposé par Rennes Métropole pour développer le covoiturage du quotidien

Rennes Métropole investit 1,6 M€ sur trois années dans un nouveau service de covoiturage dont 400 000 € seront financés par l'Etat. Opérationnel au 1er janvier, il s'appuiera sur l'expertise de l'opérateur BlaBlaCar Daily pour la mise en relation des conducteurs et passagers et permettra de verser des incitatifs financiers aux covoitureurs pour les encourager à adopter cette pratique.

Le covoiturage du quotidien constitue l'un des leviers clés à activer pour atteindre les objectifs du Plan de déplacements urbains (PDU) et du Plan climat air énergie territorial (PCAET), en termes de report sur des modes de transports alternatifs à la voiture solo, et donc de diminution des émissions de gaz à effet de serre. Sur un certain nombre de trajets, les transports en commun peuvent manquer de compétitivité pour concurrencer pleinement la voiture.

À travers ce service, Rennes Métropole souhaite proposer une alternative attractive et efficace à la voiture individuelle, tant sur le plan financier que sur le plan écologique. Il permet d'optimiser l'usage de la voiture, encore très majoritairement utilisé par des personnes seules. En 2023, sur le territoire métropolitain, on comptabilise 104 passagers pour 100 voitures, lors des déplacements domicile/travail. Les marges de progression du covoiturage sont donc importantes.

Le coût prévisionnel total s'élève à 1,6 million d'euros dont 1,2 million seront dédiés aux incitatifs versés aux conducteurs pour les trois années du contrat. Une subvention du Fonds Vert est attendue à hauteur de 25 % du coût global du service de covoiturage.

Une application dédiée aux trajets du quotidien : Covoit'STAR par BlaBlaCar Daily

Les passagers et conducteurs qui empruntent le même itinéraire seront mis en relation à travers l'application BlaBlaCar Daily, personnalisée aux couleurs de Covoit'STAR. Les points de rendez-vous seront proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Les trajets subventionnés doivent être compris entre 5 et 60 km avec une origine et/ou une destination dans Rennes Métropole.

Cette approche permet d'éviter le report de déplacements courts qui peuvent être effectués à pied ou à vélo ainsi que ceux qui ne relèvent plus du "court-covoiturage". De la même manière, sont exclus les trajets qui peuvent s'accomplir en transports en commun à haut niveau de service (lignes de métro a et b et les lignes Chronostar). Pour autant, elle s'affranchit des limites administratives de la Métropole en subventionnant les déplacements entrants et sortants.

Mise en place d'incitatifs pour les usagers

À l'occasion du lancement du service Covoit'STAR, **les trajets seront gratuits pour les passagers jusqu'au 30 juin 2025.** Après cela, chaque trajet coûtera 0,50 € quel que soit le nombre de kilomètres parcourus.

Quant à lui, **le conducteur recevra une compensation de 1,5 € à 3 €** par trajet et par passager, selon la distance parcourue.

La différence entre le montant perçu par le conducteur et celui payé par le passager sera prise en charge par Rennes Métropole.

	Trajet de 5 à 15 km	Trajet de 15 à 30 km	Trajet de 30 à 60 km
Gain conducteur	1,50€ par passager transporté	1,50€ + 0,10 €/km au-delà de 15 km par passager transporté	3€ par passager transporté
Incitation de la collectivité	1€ par passager transporté	1€ + 0,10 €/km au-delà de 15 km par passager transporté	2,50€ par passager transporté
Reste à charge pour le passager	6 mois gratuits puis 0,50€ par trajet		

Exemple :

Cesson-Sévigné > Pacé (16km) : le conducteur recevra 1,6 €

Liffré > Rennes (23km) : le conducteur recevra 2,3 €

Etelles > Chantepie (35km) : le conducteur recevra 3 €

À noter, que les conducteurs sont indemnisés pour deux déplacements maximum par jour, et que le montant de la compensation financière ne peut pas être supérieur à 150 € par mois.

Les autres leviers pour favoriser le covoiturage

Ce nouveau service vient compléter les actions déjà menées en matière de covoiturage sur le territoire :

- Une voie partagée entre les transports publics et les covoitureurs sur la RN137 qui permet un gain de temps maximum de 6 minutes en cas de congestion.
- Des places réservées aux covoitureurs dans chaque parcs relais pour leur garantir un accès rapide au métro.
- Une ligne Star't1 Le Rheu – Pacé – SaintGrégoire – Cesson Viasilva, première ligne régulière de covoiturage au nord de Rennes.
- Un réseau d'aires de covoiturage (20 aires sur la métropole) dont l'aire de Laillé vient d'être agrandie en lien avec la voie réservée aux transports en commun et covoiturage.

À propos de BlaBlaCar Daily

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage du quotidien. Elle connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile/travail. Plus de 6 millions de trajets par an sont partagés avec BlaBlaCar Daily. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, BlaBlaCar

Daily s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En 2024, BlaBlaCar Daily compte 450 entreprises clientes et plus de 150 collectivités locales partenaires.

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole
Tél. 02 23 62 22 34
Espace Presse

The graphic features the logos for 'Covoit' star' and 'BlaBlaCar Daily' at the top. The main headline reads 'Économisez à chaque trajet en covoiturant au quotidien'. Below this, there are two callouts: one for 'Conducteurs, Conductrices' stating 'Gagnez jusqu'à 150€/mois' and another for 'Passagers, Passagères' stating 'Trajets offerts jusqu'au 30 juin 2025'. The background shows a stylized cityscape and a car with passengers.

Meilleurs Vœux 2025

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

MAISON GALLAIS
11 rue de Romillé
35850 Langan
02 23 47 32 18



Bar Le Barbe Rouge
4 rue de la Chapelle
Chaussée, Langan
06 43 69 94 55
nouveljc35@gmail.com



La Mie de Chaud Pain

100% ARTISANAL SUR LEVAIN FRAIS
100% PRINX 100% FRAIS
FARMES BIOLOGIQUES

La Mie de Chaud Pain
09 67 35 52 56
Ouvert de 6h30 à 19h30

13 rue de Romillé
35850 LANGAN
Fermé le mercredi



Cabinet infirmier LE RENARD - ROLDAN

LE RENARD Sophie
ROLDAN Sandrine
Place Jean Gilbert 35850 Langan
0659958789
infirmiere.langan@gmail.com



Pauline NOËL
Ostéopathe D.O

Sur rendez-vous au 07 84 80 43 28
ou sur <https://www.osteolangan.fr>

Place Jean Gilbert 35850 Langan



Kevin PINON
Magnétiseur - Energéticien

Magnétisme
Détente profonde
Libération émotionnelle
Lâcher-prise
Coaching

Tel. 0695632286 - Langan (35)
www.magnetiseur-kevin-pinon.fr
Sur rendez-vous



P.G. MENUISERIE 

ISOLATION - MENUISERIES PVC - BOIS - ALU - MIXTE
PORTAILS - CLOISONS SECHES - DOMOTIQUE

Patrice GOUALLIER
gouallier.patrice@gmail.com

06 36 87 73 36 12 rue Galerno
www.pgmenuiserie.fr 35850 ROMILLÉ

**BUREAU D'ÉTUDES
ALAIN BÉDELET**

CONCEPTION DE FILIÈRE EN
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

MISE EN CONFORMITÉ OU
REMISE AUX NORMES

118 La Blaire
35850 LANGAN

02 99 69 94 77
06 37 37 13 65
ab-anc@sfr.fr

Électricité
Plomberie
Chauffage
Pompe à chaleur

CP.ELEC

06 89 04 18 02
cedricperret.cpelec@hotmail.com



MNPRS ENT. Peinture et
Revêtement de sol


06 80 73 74 17 / 02 99 30 25 26
Mail: mnprspro@gmail.com
35850 LANGAN



MADE IN VELO

UN ARTISAN À VOTRE SERVICE
réparation tous types de vélos restauration
cycles montage de roues

**REPARATION
CYCLES LOCATION**
LANGAN 06 86 64 72 82



Charpente
Briand Père en Fils

Charpente traditionnelle,
extension bois
Neuf et rénovation

La Rouaudière
35850 LANGAN
02 99 69 58 45
06 86 90 61 11
sa.briand.bernard@bbax.fr

ARTI BATI 35
02 99 07 26 69

